

Compte rendu de la réunion du 7 février 2013

Les membres présents :

Karine Lecuona, Angéline Thiriot, Noëlle Ribot, Saïda et Brahim Hlihal, Latifa Aziz, Emma berardet-Pham, Charlotte, Marie, Patrice Lalanne, Stéphane Giraud, Hubert Tortes, Pascal, Mélanie Darroman, Jacques Prades, Loris De Zorzi, Jean-Pierre Azais, Jean-Paul Lascar.

Présidente : Angéline

Secrétaire : Saïda

Ordre du jour :

1 – tour de table

2 – bref retour sur le principe de l'habitat coopératif et rappel des modalités de cooptation

3 – Validation des deux derniers CR

4 – Statut juridique adapté au projet

1 – Tour de table :

- a) **Foyers cooptés** : Emma, enseignante, mariée, 5 enfants sensibilisée au développement durable. Latifa, comptable, en instance de divorce, deux enfants, travaille à Bègles chez Valorem. Frédéric, Bibliothécaire, vit en colocation, sensibilisé à l'écologie, la mutualisation, le vivre ensemble. Karine et Angéline, deux enfants, souhaitent acheter autrement. Noëlle, enseignante retraitée, porte-parole du collectif le Grand Belcier. Saïda et Brahim, locataires à Bègles, soucieux de l'empreinte écologique.
- b) **Autres participants** : Marie et Charlotte, occupantes de la maison située sur le terrain retenu pour le projet, membres du collectif le Rat-Dit. Elles souhaitent connaître l'avancement du projet. Le collectif fait vivre les lieux en proposant des ateliers notamment. Patrice Lalanne, vit en couple, sa femme a déjà assisté à une réunion de présentation du projet. Ils sont très intéressés. Hubert Tortes Saint Jammes, intéressé par l'habitat coopératif. Stéphane Giraud, habite Bègles, a trouvé l'info sur la gazette de Bègles et souhaite avoir plus d'informations. Pascale assiste à la réunion par curiosité. Eliane, retraitée assiste à la réunion par curiosité.
- c) **Accompagnants du projet** : Loris De Zorzi, Société AXANIS. Jacques Prades Président de Cerises. Mélanie Darroman architecte, chargée de mission sur l'habitat pour Euratlantique. Jean-Pierre Azais, juriste, co-fondateur de Cerises. Solen, étudiante. Jean-Paul Lascar, réalisateur.

2 – Retour sur le principe de l'habitat coopératif :

Angéline rappelle le principe de l'habitat coopératif et la façon dont s'organise la cooptation au sein du groupe en précisant que les personnes intéressées sont tenues de participer régulièrement aux réunions qui abordent des thèmes récurrents (architecture, finances, aspect juridique). Il est nécessaire de participer à 3 réunions consécutives pour candidater. L'intégration se fait par le vote

des cooptants à bulletin secret et à l'unanimité. Une réserve peut-être émise, dans ce cas le foyer candidat n'est pas retenu mais peut se présenter à nouveau lors d'une réunion ultérieure.

Jacques Prades revient sur les grandes lignes du projet.

3 – Les deux derniers comptes rendus sont entérinés.

4 – Statut juridique adapté au projet :

Jean-Pierre Azaiz anime cet atelier. Sans statut juridique bien défini, il est nécessaire d'assouplir celui trop rigide de la co-propriété en y associant une SCI et une charte dont l'exigence viendra pallier aux défauts de la co-propriété. Il faut sécuriser le projet pour limiter la spéculation et anticiper le devenir des logements dans les cas précis de vente, décès, succession, location etc...

Le gouvernement en place travaille à l'élaboration d'une loi pour l'habitat participatif. Celle-ci ne sera de toute façon pas votée à temps pour que nous nous appuyions dessus. Cela dit, nous serons toujours à même de réviser notre statut en fonction de cette avancée.

6 – Divers

Frédéric et Noëlle ont participé à un atelier de réflexion autour de l'habitat partagé proposé par le mouvement Colibris. Ils nous rapportent leurs impressions et ont profité de la parole donnée pour parler du projet qui nous anime puisque nous n'avons pas encore constitué le groupe.

Des flyers vont être imprimés et distribués pour annoncer les ateliers à venir.

La prochaine réunion est fixée au Jeudi 21 février 18h30. Elle sera présidée par Karine, Frédéric assurera le secrétariat.

La séance est levée à 20h31.

La Présidente Angéline THIRIOT

La secrétaire Saïda Hlilal